BÜLLETIN MÜNICIPAL LE CHASTANG





DECEMBRE 2015 - Nº 41



L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS PRESENTE SES MEILLEURS POUR LA NOUVELLE ANNEE

Le Mot du Maire

Chers administrés,

Toujours fidèle au rendez-vous, la Commission de l'information vous propose la 41ème édition_de votre bulletin municipal.

Il se veut le reflet de l'action des élus mais également de la vie de notre petite commune.

L'année 2015 a vu la mise en chantier de 2 projets principaux :

- Le début des travaux de mise en accessibilité
- L'engagement dans une démarche de diagnostic et d'élaboration d'un schéma directeur de notre gestion de l'eau potable.

L'action des élus a également permis notamment, divers travaux sur la voirie (réfection de chemins ruraux, assainissement d'une voie communale...) dans un contexte budgétaire de réduction des dotations de l'Etat mais en maintenant le niveau des taux communaux d'imposition.

L'année 2015 a vu la naissance d'un nouveau comité des fêtes, qui a su fédérer les bonnes volontés pour créer des moments d'échanges, apporter de la vie et de la convivialité. C'est pour moi l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles qui s'investissent positivement dans la commune que ce soit au sein des associations, pour gérer le point lecture ou simplement de façon occasionnelle.

L'année 2015 a été marquée en France par des évènements tragiques perpétrés par des fanatiques. En janvier et en novembre, des attentats sanglants ont endeuillé la France et on ne peut terminer cette année sans avoir une pensée pour tous ceux qui ont perdu la vie et tous ceux qui souffrent encore dans leur chair.

L'année 2016 sera, espérons-le, une année de paix, de respect des uns envers les autres, et de tolérance, en harmonie avec nos valeurs et notre art de vivre.

Je souhaite à chacun et chacune de passer une très bonne année 2016, pleine de réussite, de santé et de bonheur.

Le maire,

J FARFAL



LES TARIFS COMMUNAUX

A compter du 1^{er} janvier 2016, les tarifs suivants seront appliqués :

Libellés	Tarifs 2016
SALLE POLYVALENTE :	
- Habitants de la Commune	
Tarif week-end	90,00€
Tarif par jour en semaine	50,00€
- Personnes extérieures	,
Tarif week-end	350.00 €
Tarif par jour en semaine	100.00 €
- Caution	300.00 €
- Forfait Chauffage (habitants et extérieurs)	
Tarif week-end	85.00 €
Tarif par jour en semaine	45.00 €
CONCESSIONS CIMETIERE : (3.12m²) - 15 ans	450.00 C
- 13 ans	150.00 € 300.00 €
COLOMBARIUM:	300.00 €
- 15 ans	200.00 €
- 30 ans	300.00 €
<u>CAVEAU COMMUNAL</u> :	
- 60 premiers jours	gratuit
- du 60 ^{ème} au 90 ^{ème} jour	3,00 €
- du 91 ^{ème} au 120 ^{ème} jour	5,00 €
- du 121 ^{ème} et plus	8,00 €
Abanamant	00.50.6
- Abonnement- Location compteur	68.50 €
- Taxe de raccordement	7.00 € 780.00 €
- Prix du m3 (1)	1.08 €
	1.00 €
ASSAINISSEMENT :	
- Abonnement	115.00 €
- Prix du m3 (1)	1.49 €
CANTINE SCOLAIRE	
(tarifs applicables du 1 ^{er} septembre 2015 au 31 août 2016)	
- Enfants	2.10 €
- Adultes	4.80 €
GARDERIE SCOLAIRE	
(tarifs applicables du 1 ^{er} septembre 2015 au 31 août 2016)	
- Matin	0.60 €
- Soir	0.60 €

^{.(1)} tarifs applicables du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016)

<u>Travaux de mise en accessibilité des</u> locaux de la commune

La loi N°2005.102 du 11 Février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » est la loi de référence concernant l'accessibilité.

Le handicap est défini comme suit :

« constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

La mairie s'est appuyée sur un document de travail appelé AD'AP (Agenda D'Accessibilité Programmée) pour effectuer les travaux de mise aux normes de ses bâtiments communaux.

La première partie des travaux, qui va débuter en cette fin d'année, va concerner la mairie, ainsi que la salle polyvalente, pour un montant global de travaux d'environ 77 500 € HT.

Pour l'année 2016, l'église du village verrait sa porte modifiée pour permettre l'ouverture d'un vantail supérieur à 90 cm avec une partie fixe, et la reprise du seuil de porte, par chan-freinage, pour un montant estimé de 5100 € HT.

En 2017, le stade et ses vestiaires seraient concernés par ces travaux :

- une rampe en béton serait créée pour permettre l'accès à la porte principale et à la zone de WC adapté.
- la porte d'accès serait remplacée par une porte possédant un vantail supérieur à 90 cm.
- un WC adapté serait créé pour les personnes à mobilité réduite.
- les accès aux 2 vestiaires, et au vestiaire arbitre seraient élargis, et les portes remplacées.
- une patère minimum par vestiaire serait installée à une hauteur de 1,30 m.
- une place de stationnement adaptée serait créé avec une identification signalée en hauteur et au sol.
- une allée de 1,40 m serait créée afin d'obtenir un cheminement accessible depuis la place de stationnement jusqu'à la rampe d'accès au bâtiment et au WC, et jusqu'à une place en bordure du stade (environ à 20 m de la ligne de but).

En 2018, les derniers travaux devraient concerner le bâtiment de l'école :

- une rampe en béton serait créée pour permettre l'accès à la porte principale.
- la porte d'accès serait remplacée par une porte possédant un vantail supérieur à 90 cm.
- un WC adapté serait créé pour les personnes à mobilité réduite.
- les ouvertures intérieures seraient élargies avec le remplacement des portes.
- une place de stationnement adaptée serait créé avec une identification signalée en hauteur et au sol.
- les grilles existantes seraient remplacées par des grilles avec fentes inférieures à 2 cm.

Un point sur les Travaux 2015

Chemins Ruraux



Les chemins ruraux ou « communaux » sont toujours aujourd'hui de la compétence de la commune et sont, pour beaucoup, régulièrement utilisés pour le loisir (randonneur, vtt, quad...) mais aussi pour l'accès aux parcelles agricoles et forestières.

Cette année la commune a donc remis en état deux sections dégradées des chemins des Salès et des Epiniciers pour, nous l'espérons, la satisfaction de tous.

THO DATE BE SEPTEMENT

LES ELUS AU TRAVAIL

Le 10 Octobre dernier, en prévision de l'aménagement de la salle polyvalente, les élus ont vidé l'arrière-salle et rangé le syndicat.

Et le 5 décembre, journée prévue à l'installation des guirlandes, les élus et l'employé communal ont dû scindés l'équipe pour une intervention urgente et inattendue sur le réseau d'eau, ce qui a permis de restaurer très rapidement la distribution en eau potable sur la commune.





Depuis la rentrée 2015/2016, Laetitia PENCHAUD a cédé sa place de directrice à Béatrice BARBIER qui était sa remplaçante l'année dernière lors de sa décharge syndicale. Ce n'est donc pas une inconnue pour les enfants.

Originaire de l'Aveyron, Béatrice, de par ses différents métiers (sportive de haut niveau, pédicure podologue), a beaucoup voyagé en France et, mariée à un Corrézien est venue s'installer dans notre belle région. Un besoin profond de participer à l'éducation des enfants (elle dit : « les faire grandir et les amener le mieux possible à leur vie d'adulte ») l'a orientée vers ce métier d'institutrice où elle s'épanouit pleinement. Elle en parle avec beaucoup de conviction.

Comme elle exerce à 80% le temps restant est assuré par Muriel MONZAT, institutrice depuis 2004.

Cette dernière originaire de Corrèze travaille aussi sur 2 autres écoles : 1 journée à Ladignac/Rondelle et une autre à l'IME de Sainte Fortunade.

Les activités périscolaires:

La première période (jusqu'aux vacances de la Toussaint) a été consacrée à la découverte des cerfs-volants, à leurs constructions et à leur maniement. Cette activité a été assurée par l'association « Station Sport Nature du Pays de Tulle »

Chaque enfant a pu réaliser son cerf-volant personnalisé par sa forme : une tête de chat, un «chargan» (tiré du dessin animé Naruto), un dauphin, un poignard, 2 vaisseaux spatiaux dont un KRDE (voir Star Wars)......

Nous sommes dépassés par leurs réalisations mais une chose est sûre: Vu leur enthousiasme, tous ont énormément apprécié.



La deuxième période, qui s'est terminée aux vacances de Noël, leur a permis de découvrir « Kamishibaï » théâtre d'images japonais

Le but est de développer l'imaginaire, sensibiliser à la mise en scène et à l'illustration par la photo ou le dessin, favoriser la lecture et l'écriture de manière ludique, prendre du plaisir dans la création.

Cette activité a été animée par l'OCCE 19 et l'atelier Art'range Ces 2 activités s'inscrivent dans le projet périscolaire communautaire soutenu par Tulle Agglo

Pour Noël, la municipalité a offert aux élèves une visite des coulisses du nouveau cinéma de Tulle se terminant par la projection du film d'animation : le voyage d'Arlo. Cette matinée a été très enrichissante et appréciée par tous.

Petit guide pour mes déthets

Depuis 2012, la collecte de vos déchets est assurée par Tulle Agglo. Le service prévention, tri et collecte des déchets assure la collecte des ordures ménagères sur les 37 communes du territoire et la collecte des emballages recyclables sur 18 d'entre elles. Mais il serait erroné de réduire les missions du service à cette seule activité, aussi importante soit-elle. Déchetteries, compostage, accompagnement, broyage, conseil, prévention, La palette de services est large. Petit tour d'horizon.

Les déchets ménagers ou OM

La collecte des ordures ménagères a lieu le matin, entre 5 h et 12 h. Les horaires de passage ne sont pas fixes. Les tournées sont tributaires de contraintes techniques (travaux, pannes, intempéries...). Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans les conteneurs collectifs prévus à cet effet.

Les jours de collecte des OM en 2016

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Samedi 2 (rattrapage du 1er	Vendredi 12	Vendredi 11	Vendredi	Vendredi 6	Vendredi 3
janvier)	Vendredi 26	Vendredi 25	8	Vendredi 20	Vendredi 17
Vendredi 15			Vendredi		
Vendredi 29			22		
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Vendredi 1er	Vendredi 5	Vendredi 2	Vendredi	Vendredi 4	Vendredi 2
Vendredi 8	Vendredi 12	Vendredi 9	7	Vendredi 18	Vendredi 16
Vendredi 15	Vendredi 19	Vendredi 23	Vendredi		Vendredi 30
Vendredi 22	Vendredi 26		21		
Vendredi 29					

Le tri des EMBALLAGES, du VERRE et du PAPIER



Tous ces déchets recyclables doivent être déposés dans les colonnes de tri situées dans les Points d'Apport Volontaire (PAV). Un code couleur national est mis en place pour reconnaitre les colonnes : jaune pour les emballages, verte pour le verre et bleue pour le papier.

Les PAV de votre commune ou à proximité:

Le Chastang: La Rivière Molle (Emballages – Verre – Papier) **Sainte-Fortunade**: Clairefage (Emballages – Verre – Papier)

Déchetterie, solution anti gaspi

Notre territoire compte 5 déchetteries. Un vrai atout pour le recyclage mais aussi pour la valorisation de nos déchets. Une déchetterie c'est avant tout cela, un lieu efficace et adapté pour recycler plus et mieux. Au total 80% de nos déchets apportés en déchetteries entament une deuxième vie.

Les déchetteries proches du Chastang:

Ladignac-sur-Rondelle, le château fort: Ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. 05 44 40 60 57

Tulle, zone industrielle de Mulatet: Ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tél. 05 55 20 36 85

Les services + de l'agalo

Le compostage et le lombricompostage

Saviez-vous que plus de 30% de notre poubelle est composée de déchets compostables ? Et saviez-vous que ces déchets sont composés à 90% d'eau ? Et saviez-vous que lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères, ces déchets sont incinérés ? En d'autres termes, cela signifie que nous brûlons de l'eau! Absurde quand on y pense. Alors pourquoi ne pas composter ses déchets ?! D'autant plus qu'il existe différentes pratiques et que dans nos campagnes et pour nos aînés, composter n'est pas une révolution. Tulle agglo s'engage donc pour « la préservation de cette coutume » avec la mise à disposition de composteur et de lombricomposteur. Depuis 7 ans, plus de 1 350 kits de compostage ont été distribués.

Vous souhaitez vous équiper d'un kit de compostage ou de lombricompostage:

- Je le réserve sur www.tulleagglo.fr ou au 05 55 20 84 22
- Je vais chercher mon composteur en déchetterie.
- Je reçois mon lombricomposteur lors d'une formation dispensée par Tulle agglo.

La plateforme de compostage

La plateforme de compostage de Tulle agglo, située à Saint-Mexant, traite les déchets végétaux apportés sur place et ceux collectés en déchetterie par les particuliers et les professionnels. Le compost produit est disponible gratuitement.

Plateforme de Compostage, Saint-Mexant, les Bois Noirs: ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h. Ouverture les samedis du 1^{er} avril au 31 octobre de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tél. 05 55 29 48 93

Le prêt de broyeur

Trop de branches ? Besoins de broyât pour votre compost ou vos plants ? Mais vous n'avez pas de broyeur ? Pas de problèmes, Tulle agglo prête gratuitement des broyeurs à végétaux. Deux modèles (un petit qui broie jusqu'à 3 cm de diamètre et rentre dans le coffre d'une voiture et un grand qui broie jusqu'à 4 cm de section, à transporter dans un utilitaire ou une remorque) sont disponibles à la location. Si vous êtes intéressés par ce service, contactez l'animateur prévention Nicolas Styza au 05 55 20 84 22. Il vous indiquera la démarche à suivre ainsi que les disponibilités des broyeurs.

Les outils pour vous accompagner au quotidien

Même si trier, composter, broyer, ses déchets parait simple sur le papier, au quotidien parfois c'est un peu plus compliqué. Alors pour vous accompagner et vous aider à pratiquer les bons gestes, Tulle agglo vous propose plusieurs outils :

Le guide des déchets : l'encyclopédie du déchet!

Il est disponible en mairie, à Tulle agglo, dans les déchetteries et en téléchargement sur www.tulleagglo.fr

La réglette Mémotri : le pense bête aimanté!

Petite et pratique, elle s'aimante sur le frigo. En un coup d'œil, vous trouverez la bonne destination de vos déchets. Elle est disponible en mairie ou à Tulle agalo.

Le calendrier de collecte : pour se rappeler des jours de collecte !

Tulle agglo vous propose un petit mémo des jours des collectes d'ordures ménagères. Il est disponible en mairie, à Tulle agglo et en téléchargement sur <u>www.tulleagglo.fr</u>

Le guide du compostage : pour un compost parfait!

Difficile de se rappeler si l'on peut mettre de l'oignon, des poireaux ou de la viande dans le compost. Pour vous accompagner, le guide du compostage décortique tout et vous donne toutes les ficelles pour un compost réussi ! Il est disponible en mairie, à Tulle agglo, dans les déchetteries et en téléchargement sur www.tulleagglo.fr



Objectif Citoyen 888

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

http://www.mon-service-public.fr

en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



www.defense.gouv.fr/jdc



Objectif Citoyen!!!

Centre du service national de Limoges
88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

Accueil public : Tél : 05 55 12 69 92 du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00 vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30

LE 5 AVRIL 2016, LA THT PASSE à LA HAUTE DÉFINITION



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57. Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirlaTNT.fr 0970.818.818 (prix d'un appel local)

LES ECHOS DE NOTRE VILLAGE

Naissance

<u>DIEU Eliam, le 27 Novembre 2015</u> Toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariage

Laurent PONS & Sylvie RATHONIE, le 1er Août 2015

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux.

<u>Décès :</u>

Michel TASEF le 16 Septembre 2015 Sincères condoléances à la famille.

Déclaration Préalable :

Madame VAUJOUR Michèle : ravalement façades maison d'habitation Madame LHUISSIER Catherine/Monsieur GOURVENEC Alain : création d'un carport Madame CAGNAC-RIGOT Nadia : construction d'un abri de jardin

Bi<u>bliothèque :</u>

Nos livres sont toujours à votre disposition tous les quinze jours le vendredi de 15h à 17h.

Venez nombreux.

Repas des Aînés



En raison des futurs travaux de la salle polyvalente, le repas des Aînés a eu lieu cette année ce dimanche 27 septembre. Environ 70 personnes étaient ravis d'être réunis pour un repas convivial. L'association A.C.D.CO, qui prône la diversité culturelle en Corrèze, a été chargée de l'animation musicale. Ses membres ont charmé nos invités et nous ont transportés dans les îles...



Cabinet d'infirmier:

7 rue de l'Auberge Tel : 06.51.75.46.63

Permis de construire

Mr DUMOND Jean-Luc/ Mme PLAS Isabelle: construction d'une véranda

SURVEILLANCE DES COMPTEURS D'EAU

Il est rappelé aux habitants de la commune que :

- Les compteurs d'eau installés à l'extérieur doivent être protégés du gel en période hivernale.
- le remplacement d'un compteur gelé est à la charge financière de l'occupant.
- Tout m3 d'eau enregistré par le compteur est facturé.

Il est donc recommandé de surveiller régulièrement sa consommation d'eau,

ce qui peut permettre de déceler une fuite après compteur et éviter de recevoir

en fin d'année une facture exorbitante. La vigilance en la matière s'impose.















LA SOCIETE DE CHASSE DE LE CHASTANG

vous présente son nouveau bureau :

Monsieur DHUR Dominique : PrésidentMonsieur RABOTTEAU Sébastien : Trésorier

• Monsieur CHARBONNEL Denis : Secrétaire

• Monsieur CHARBONNEL Sébastien : Secrétaire Adjoint

• Monsieur CHARBONNEL Daniel: Représentant des propriétaires

Toute l'équipe de la Société de chasse du Chastang a le plaisir de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016.

Nous vous informons que le repas farcidure est annulé en raison des travaux de la salle des fêtes.

Par contre, le repas des propriétaires aura bien lieu cette année. La date vous sera communiquée ultérieurement.

De plus, une nouvelle manifestation aura lieu le samedi 11 juin 2016 : repas moules/frites.

Le Président Dominique DHUR





AAPPMA DU CHASTANG-BEYNAT

Le mardi 13 octobre nous avons effectué une passe à poissons à l'ancienne (bois et pierres) au pont des Grenailles. Cinq personnes de l'hôpital de jour de Brive, deux éducateurs et une personne de la maison de l'eau de Neuvic nous ont aidés dans cette tâche.

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu dans la salle polyvalente le vendredi 20 novembre à 18 heures voici le nouveau bureau élu jusqu'en 2020

Président Vices-présidents

Secrétaire
Secrétaire adjoint
Trésorier
Trésorier adjoint
Commissaires aux comptes

CHARBONNEL Roland
MARGERIT Jean
BOURG Michel
NEUVILLE Jérome
BOUDRIE Gilbert
BORNET Guillaune
ROUBERTOU Michel
CAMMAS Philippe
ROL Pascal



Puis un verre de l'amitié a clôturé cette séance.



La vidange de l'étang de Miel s'est déroulée le mercredi 25 novembre. Il y a eu très peu de poissons pêchés (environ 150 kilos) mais beaucoup d'écrevisses américaines. L'étang étant vide, des travaux de rénovation de la vidange ont été effectués

Au cours de l'année nous avons plusieurs fois participé à des pêches électriques avec la fédération dans le département allant du petit ruisseau aux rivières.

L'ancien et le nouveau bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016.

COMITE DES FETES

Depuis notre création récente, nous avons eu le plaisir de proposer trois animations : match de foot et repas paëlla, concours de pétanque et journée halloween pour les enfants.

Cela a été un réel bonheur à trois reprises de voir autant de monde dans Le Chastang, de visualiser l'entente entre les différentes générations et l'espace d'un court instant faire vivre notre commune tous ensemble.

Nous espérons pour l'année à venir pouvoir à nouveau partager des moments conviviaux, organiser diverses nouvelles manifestations et surtout apporter un peu d'animation à notre village.

Nous remercions tous les membres actifs, la mairie, ainsi que toute personne ayant apporté son soutien et son aide précieuse car sans eux rien ne serait possible et nous restons évidemment ouverts à toute personne qui souhaiterait nous rejoindre.

Le bureau vous souhaite une très bonne année 2016

.



15

CLUB LOU CHASTAGNIERS

L'assemblée générale a eu lieu le 8 septembre 2015.

Le bureau reste inchangé et a été confirmé par les votants présents.

Le problème de fonctionnement a été évoqué. Les après-midi récréatifs du 1^{er} mardi du mois sont suspendus faute de salles disponibles durant les travaux de mise en conformité pour l'accès des personnes handicapées.

Le club essaie de maintenir son activité : participation en octobre au goûter du Conseil Départemental à Laguenne.

Le repas traditionnel de novembre s'est déroulé à la ferme de Saint-Vialet (golf du Coiroux). M. Leroy nous a cuisinés un délicieux repas et nous a accueillis chaleureusement.



Le retard dans le début des travaux permet aux adhérents de se retrouver mardi 1^{er} décembre sous la salle de la mairie, avec goûter et jeux traditionnels au prix inchangé de 3 Euros.

Le mardi 12 janvier 2016 de 15h à 17h30 à la ferme de Saint-Vialet. Les adhérents et leurs amis pourront « tirer » les rois. Une participation de 5 Euro est demandée.

Les adhésions pour la nouvelle année 2016 se feront ce 12 janvier, au prix de de 17 Euro pour l'année.

Le mardi 9 février, nous aurons le repas des farcidures et courant mars, un repas moules-frites.

Une sortie est en préparation, une journée entière le mardi 3 mai et selon la météo, un pique-nique aux Pradeaux est prévu en juin.

Merci à toutes et à tous ceux qui continuent de nous accorder leur confiance.

Le bureau vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

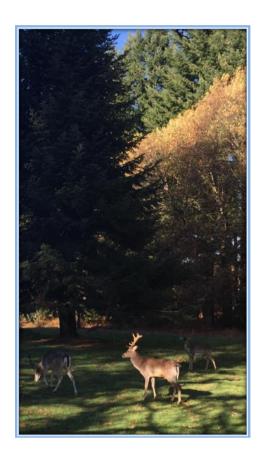




GYM-CLUB LE CHASTANG

L'association est mise en sommeil cette année en raison des travaux d'accessibilité. Nous vous tiendrons informé de la poursuite ou non de l'activité l'année prochaine faute d'adhésions.

Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année'



Mairie LE CHASTANG

Le Bourg – 19190 LE CHASTANG

Téléphone: 05.55.27.22.04 Fax: 05.55.26.24.81

E-Mail: mairie.chastang@wanadoo.fr

Numéro de commune : 048 Heures d'ouverture au public :

Mardi de 9 h à 12 h

Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

LE CHASTANG Bulletin Municipal – N° 41 – DECEMBRE 2015

Imprimé par nos soins
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2015
Directeur de publication : Josette FARFAL, Maire

Commission de l'information : Y. CODET, C. LE NEINDRE, C. MARCON,

J.B. TABARD, J.F. TAVET Mise en page: C. MARCON